

Abreuvement à volonté des veaux après la naissance : comment faire ?

1. Aspects généraux

- L'élevage intensif de veaux avec des volumes supérieurs aux volumes conseillés les dernières années a fait ses preuves.
- Grâce à l'abreuvement à volonté, les veaux se développent plus rapidement et atteignent des gains de poids quotidiens entre 700 et 1'000 g. Ils sont clairement plus vitaux. À court terme, cela représente un avantage pour leur constitution et les veaux tombent moins souvent malades, ce qui, à long terme, mène à une meilleure productivité en tant que vache laitière ou qu'animal de boucherie.
- Étant donné que moins de lait est nécessaire pour un gain de poids de 1 kg et que les besoins nutritionnels doivent être couverts pendant une période plus courte, l'élevage intensif des veaux après la naissance se rentabilise de plus.

2. Approvisionnement en colostrum

- Le colostrum doit être gagné le plus proprement possible juste après la naissance. Si le veau n'a pas bu l'intégrité du colostrum, il est conseillé de traire la vache et d'abreuver le colostrum gagné ultérieurement. Durant la période froide de l'année, aucune acidification du colostrum est nécessaire ou même utile, il suffit de le laisser reposer dans la laiterie.
- Le premier colostrum doit être donné le plus tôt possible après la naissance dans le box de vêlage. Le réflexe de succion se manifeste particulièrement chez les veaux nés spontanément 20 à 30 minutes après la naissance, ce qu'il convient d'utiliser. En général, les veaux reçoivent autant de lait qu'ils peuvent boire volontairement, les volumes pouvant atteindre 5 litres.
- Si les veaux boivent moins d'un litre de colostrum, il est conseillé de les drencher (4 litres en général, 3 litres pour les veaux de moins de 35 kg). Si les veaux ne boivent que 1 ou 2 litres au début, il est conseillé de les approvisionner à nouveau lors des prochaines 12 heures en colostrum. Le but est que chaque veau ait eu 4 litres de colostrum dans les premières 12 heures après la naissance.

2. Procédé à suivre

- Après avoir été léché par sa mère, le veau doit être déplacé vers un igloo ou un box individuel. Le veau doit être séché, plus particulièrement pendant la période froide. Après avoir été léché par sa mère, le veau reste mouillé ! Il est indispensable de le sécher intensivement avec une serviette ou à l'aide d'une lampe rouge. À partir du moment où les veaux sont séchés, une couverture pour veau apporte une protection supplémentaire contre le froid.

Informations pour les éleveurs

- L'igloo/le box doit être nettoyé à haute pression après avoir accueilli un veau et doit rester à vide pendant au moins 3 jours avant d'accueillir un nouveau veau.
- Dans l'igloo, le veau est approvisionné avec le colostrum restant, le colostrum mélangé ou avec du lait entier, le lait ayant la température ambiante.
- Les veaux doivent être habitués aux seaux. La seule différence avec l'abreuvement conventionnel est le fait que le seau reste auprès du veau. Une acidification n'est pas nécessaire pendant la période froide ; elle empêche la multiplication de bactéries pendant la saison chaude.
- Les tétines facilement accessibles et molles, très résistantes à la succion, ont fait leur preuve (en forme de croix ou la gamme Milk Bar fabriquée en Nouvelle-Zélande (pour les jeunes veaux, tétines jaunes, pour les veaux plus âgés, noires)). En général, un abreuvement lent est un avantage pour la digestion (diarrhée, gonflements, ingestion dans la panse).
- Les seaux devraient être couverts avec un couvercle afin de protéger le lait des saletés. Ils sont retirés afin de les remplir et restent auprès du veau après remplissage. Les seaux peuvent aussi être retirés pour une heure après abreuvement. Pendant la période froide, les veaux ingèrent plus de 80 % du volume lors de la première heure, volume qu'ils ingéreraient autrement en 12 heures. Il est indispensable que les veaux ne gagnent pas l'impression de ne jamais avoir assez de lait : cela mène à une ingestion rapide entraînant des problèmes de digestion.
- En moyenne, les veaux boivent pendant la première semaine environ 8 litres de lait, pendant la deuxième 10 litres et pendant la troisième et la quatrième semaine 10 à 12 litres. L'abreuvement à volonté est cependant très différent parmi les veaux. Il y a des veaux qui ne boivent jamais plus de 6 litres par jour, d'autres buvant nettement plus de 12 litres. Nous conseillons un abreuvement à volonté sur une période de 4 semaines.
- Pendant la saison chaude, le seau peut être rempli pour le prochain abreuvement. Le seau et la tétine devraient être nettoyés à l'eau chaude au moins une fois par jour.
- Pendant l'abreuvement à volonté et pendant la période sans gel, les veaux doivent toujours avoir accès à l'eau.
- Du foin de bonne qualité et des aliments concentrés doivent être offerts dès la première semaine. Leur ingestion est réduite pendant les trois premières semaines mais le contact permet de les habituer tôt à ces aliments et augmente leur ingestion dans l'élevage. Une poignée d'aliments concentrés par jour suffit, mais il est cependant nécessaire de garantir leur propreté et d'éviter qu'ils ne deviennent humides (ajouts fréquents).
- Les veaux abreuvés à volonté ne viennent pas toujours s'alimenter immédiatement après remplissage du seau (conditions de gel exceptées). S'il gèle, ils viennent automatiquement car ils savent que le lait refroidit rapidement. Dans ce cas, ils boivent rapidement jusqu'à 5 litres. Par temps glacial, la tétine gèle après une heure (si les veaux sont détenus à l'extérieur), ce qui ne pose pas de problème au veau. Si la tétine est gelée, le seau peut être retiré et remis en place pour le prochain abreuvement.

- La consistance des crottes peut être plus molle (pas de diarrhée) chez les veaux abreuvés à volonté en dépendance du volume de lait ingéré. En cas de diarrhée liquide, les mesures suivantes ont fait leur preuve :
 - donner une boisson diététique en supplément du lait dans un seau séparé, ou
 - remplacer le lait le premier jour en cas de forte diarrhée par trois parts à 2 litres d'une boisson diététique; du lait et deux parts à 2 litres de boisson diététique devraient être offerts les deux jours suivant.

La consistance des crottes devrait se normaliser sous deux jours. Si ce n'est pas le cas, il est conseillé de consulter le vétérinaire habituel.

- Un abreuvement à volonté est aussi possible dans un box de groupe. Un seau par veau doit être à disposition. L'utilisation d'un distributeur Milk Bar (abreuvoir avec plusieurs tétines) est aussi possible. L'abreuvement à volonté à travers les automates informatisés a pour défaut de ne proposer qu'une seule tétine pour tout le groupe. Cela peut engendrer une réduction du volume ingéré à partir du moment où le veau est détenu individuellement.

4. Abreuvement suivant l'abreuvement à volonté (Seau ou automates)

- Si les veaux sont détenus en groupe, il est conseillé de réduire le volume de lait en trois étapes : 5^{ème} et 6^{ème} semaine : 2 x 4 litres, 7^{ème} et 8^{ème} semaine : 2 x 3 litres, 9^{ème} et 10^{ème} semaine : 2 x 2 litres.
- En cas d'utilisation de l'automate, la réduction commence dès la 5^{ème} semaine et passe de 10 à 2 litres, pour atteindre 0 litres la 10^{ème} semaine. La portion maximale devrait être limitée à 2,5 litres.

5. Acidification

- Si le lait est acidifié en été, nous conseillons une acidification d'une valeur pH de 5,5. Les veaux acceptent mal une valeur pH inférieure.
- En tant qu'acidifiant, les mélanges d'acides sous forme de poudre ou liquide ont fait leur preuve. Suivant les instructions de mélange des fabricants, une valeur pH en dessous de 5,5 est généralement atteinte. Il est indispensable de se renseigner chez le fabricant à propos des proportions à prendre afin d'atteindre une valeur pH de 5,5 et/ou de contrôler la valeur à l'aide de papier indicateur de pH.
- Le lait doit être acidifié aussi tôt que possible après la traite. La coagulation du lait peut être limitée par l'acidification en mélangeant les quantités d'acide nécessaires avant acidification avec un petit volume de lait froid issu, par exemple, du tank à lait, le mélange pouvant ensuite être ajouté au lait destiné aux veaux.